

Réguiny est une commune de 2000 habitants, en Centre Bretagne, avec une croissance régulière de sa population.

À la rentrée 2016, il n'y avait pas d'école publique, elle avait fermé en 1967 (50 ans !). Il existait en cette rentrée une seule école privée de 245 élèves (une des plus importantes du Morbihan)

Autour de cette agglomération, deux communes, à moins de 5 Km, avec chacune une école privée sans école publique (Pleugriffet : 141 élèves; Radenac : 91 élèves), de même à 8 km (Credin : 118 élèves ; St Allouestre 50 élèves).

*On rappelle que la loi impose l'ouverture d'une école publique à partir de 15 enfants d'âge scolaire.*

En Morbihan, 57 communes n'ont pas d'école publique, mais une école privée. La dernière création a eu lieu en 2009 à St Dolay.

En 2013 une pétition avait circulé, mais on en était resté aux discussions. En début 2016, le Maire relance l'idée de la création d'un établissement public. Mais il reste prudent, car son environnement électoral n'est pas favorable et les maires voisins s'opposent.

L'Inspection académique est par contre favorable au projet et le fait savoir au Maire.

Le Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) responsable de la circonscription est sollicité par l'Inspecteur de Pontivy pour appuyer localement ce projet peu ou pas relayé dans la population.

Rendez-vous est pris avec le Maire qui, faisant part de sa bonne volonté, expose surtout les difficultés à venir. L'ambiance est pessimiste à la sortie... mais il semble qu'il faille impulser un mouvement local de parents, car rien ne se manifeste de ce côté depuis cette demande de 2013.

Le DDEN contacte donc une fédération de parents d'élèves, la FCPE, pour lancer une action auprès de parents potentiellement intéressés, auprès du député de la circonscription et de quelques personnalités d'influence locale.

Un registre d'inscription est ouvert à la mairie et à la FCPE.

Plusieurs réunions ont alors lieu avec une réponse parentale d'abord décevante, en particulier lors d'une réunion publique, qui permet pourtant d'approcher certains parents, de leur proposer de les aider.

Une rencontre avec une journaliste de *Ouest France*, permet un article, mais les deux parents présents refusent que soit dévoilée leur identité et de paraître sur une photo du journal (!), ainsi, ce furent le DDEN et la représentante de la FCPE qui parurent pour illustrer l'article publié en novembre 2016...

L'annonce qu'une décision doit être prise lors du conseil municipal le 14 décembre 2016, fait titrer à *Ouest France* : << *C'est quasiment l'omerta. À Réguiny, le sujet est tellement sensible qu'il cristallise... le silence*>> C'est dire l'ambiance. Néanmoins le vote sera favorable. Tout peut commencer. Mais où et quand ?

Le Maire semble alors déterminé, propose une solution d'attente, d'abord pour la rentrée 2018, avec la construction d'un bâtiment neuf à venir.

L'Inspection propose alors de mettre tout en œuvre pour la réussite du projet.

La FCPE et le DDEN organisent une réunion de parents qui se montrent alors plus réactifs, en mars, il n'y a encore que 16 enfants inscrits sur le registre ! Mais ils s'organisent et agissent.

Et dès lors, les choses s'accélèrent, le Maire débloque 45 000 euros pour aménager un local, l'Inspection agit en promettant d'inscrire cette école dans un processus innovant autour du numérique et des langues, anglais dès la maternelle, TBI, tablettes, robots. Un recrutement d'un directeur est prévu dès avril pour engager le projet.

En juin tout est bouclé, 33 enfants sont inscrits pour une rentrée fixée cette fois en septembre 2017, les locaux sont très bien aménagés, spacieux et fonctionnels, sécurisés, le matériel promis est là, une porte ouverte a lieu, tous les protagonistes se félicitent, les journaux publient de bons articles (l'un parlera de miracle...)

Les parents se sont regroupés pour accueillir au mieux les visiteurs, le DDEN les engage à créer une amicale laïque qui est rapidement mise sur pied.

La rentrée se fera de la meilleure façon, avec deux classes.

Les espoirs sont maintenant à la progression des effectifs de cette école qui a marqué les esprits dans ce "pays" où l'influence du "privé" est majeure. Les trois municipalités alentour font tout, bien sûr, pour éviter que des enfants de ces communes fréquentent l'école publique de Régigny, mais le projet d'une construction d'un établissement neuf pour la rentrée 2020 permet d'être optimiste.

Si l'enseignement privé progresse globalement en Bretagne, surtout dans les trois départements plus à l'Ouest, (élitisme social entretenu, rythmes scolaires/tap à la carte), le succès obtenu à Régigny met néanmoins un peu de baume au cœur des militants laïques, parfois découragés. Il démontre que les forces contraires sont puissantes, actives, mais que notre action peut payer et répondre à l'attente de citoyens qui n'osent pas se faire entendre, victimes de cette chape sociétale, poussant à la soumission à la pensée dominante et où la liberté de penser n'est pas bienvenue,

En tout cas, il est certain que, si le Maire de cette commune doit être salué pour avoir compris l'intérêt pour sa cité d'avoir une école publique, et que, si la directrice académique a mis tout son poids pour favoriser et soutenir ce projet, rien n'aurait été possible sans une mobilisation des parents.

Début d'une mobilisation à mettre au seul crédit des acteurs des associations laïques, du DDEN de la circonscription efficacement soutenu par la FCPE, qui ont réussi à créer un mouvement de parents qui ne croyaient pas ou plus en cette création. L'action conjuguée est primordiale et peut être payante.

Patrick BERTHE, libre penseur